



Nos déchets ont de la ressource !

# L'actu : Opération "A la découverte du compost..." 5<sup>e</sup> édition

Suite au succès des 4 premières éditions de cette opération de communication, le Sydeme crée l'événement comme chaque année au printemps, en proposant aux habitants de son territoire de bénéficier du compost issu de leur geste du tri des déchets verts !

L'opération a débuté cette année le 4 février pour s'achever fin avril 2014. Le compost distribué gratuitement répond à la norme NFU 44-051 et résulte du tri à la source des habitants du territoire. Trier nos déchets verts permet de réduire le volume de nos déchets en les valorisant en compost ou en énergie sur la plate-forme de compostage de Sarreguemines ou à Méthavalor, le centre de méthanisation de Morsbach.

## Modalités d'approvisionnement

Cette initiative de mise à disposition de compost gratuit est réservée aux particuliers. Une benne de compost de 30 m<sup>3</sup> est mise en place au sein des déchèteries participantes du territoire et l'opération s'achève lorsque la benne est vide. L'approvisionnement en compost est limité à 200 litres par foyer afin d'en faire profiter l'ensemble des usagers.



## Collectivités participantes à l'opération

CA Forbach Porte de France – CA Sarreguemines Confluences – CC d'Alsace Bossue – CC du Pays de Sarre-Union – CC du Centre Mosellan – CC du District Urbain de Faulquemont – CC du Pays Naborien – CC de Freyding-Merlebach – CC du Bouzonvillois – CC de la Houve – CC du Pays Boulageois et CC du Warndt.

Consultez le planning de mise en place de l'opération sur [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)



## Zoom sur le tri des déchets verts

Trions nos déchets verts, ils produiront compost et énergie ! La qualité de notre compost dépend de la qualité de notre tri, alors il est primordial de respecter ces consignes de tri :

### LES DÉCHETS VERTS ACCEPTÉS :

Déchets verts

- Tontes de gazon
- Branchages, élagages d'arbres
- Troncs et souches d'arbres
- Tailles de haies et d'arbustes
- Feuilles mortes, plantes fanées.

### LES DÉCHETS INTERDITS

- Bâches et sacs en plastique, pots de fleurs et objets en verre
- Ferrailles
- Métaux
- Palettes et cageots en bois, meubles en bois
- Gravats, pierres et cailloux.
- Gravats / inertes

### ATTENTION !

Il est interdit de déposer vos déchets verts dans les sacs verts ou en vrac dans votre bac roulant.



### APPROVISIONNEMENT EN COMPOST

Les usagers et professionnels du territoire du Sydeme ont la possibilité de s'approvisionner en compost sur 3 sites au tarif unique de 8 euros/tonne :

- la plate-forme de compostage de Sarreguemines,
- Les plates-formes de réception et de broyage des déchets verts de Sarralbe et Faulquemont.

Les plans d'accès, horaires d'ouverture de ces sites et les modalités d'approvisionnement sont consultables sur : [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)

Contactez-nous au : **N°Vert 0800 600 057**  
Appel gratuit depuis un poste fixe

Plus d'infos sur : [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)

Avec le soutien de :



ECO EMBALLAGES

ADEME

